

## Sommaire :

- 1- Edito – Liste des Candidats
- 2- Présentation du CA et du CSP - Pourquoi voter ?
- 3- Comment voter ? – La FSU – Info CPE
- 4- Réunions Mutations
- 5- Profession de foi des Candidats

## -- SPECIAL ELECTIONS IUFM --- SPECIAL ELECTIONS IUFM --- SPE

### Liste présentée au Conseil d'administration de l'IUFM par la FSU (snuipp-snes-snep-snuep)

- 1) DESBOIS Nicolas, PE2, Etiolles
- 2) FAYET Aurélien, PLC2 Histoire-géographie, Antony val de Bièvre
- 3) HENGL Hugo, PLC2 Allemand, Saint Germain en Laye
- 4) VERHEE Paul, PE2, Antony val de Bièvre
- 5) DE BOUARD Benjamin, PLC2, EPS, Antony val de Bièvre
- 6) RAVARD Sophie, PE2, Cergy

### Liste présentée au Conseil scientifique et pédagogique de L'IUFM par la FSU (snuipp-snes-snep-snuep)

- 1) GERMAIN VEDRENNE Emilie, PLC2 Histoire-géographie, Antony val de Bièvre
- 2) BESNEHARD Jérôme, PE2, Saint Germain en Laye
- 2) POCHARD Floriane, PE2, Etiolles
- 3) MONNIER Nathalie, PLC2, SMS, Antony Jouhau
- 5) GUILLERME Céline, PE2, Cergy

### Permanences :

#### au Snes

13 bis, rue Beccaria  
75589 Paris cedex 12  
Tél : 01 44 75 13 84  
Fax : 01 44 75 13 81  
e-mail : [s3ver@snes.edu](mailto:s3ver@snes.edu)  
site internet : [www.versailles.snes.edu](http://www.versailles.snes.edu).

#### et dans les Centres IUFM :

**Etiolles** : jeudi midi  
**St Germain** : mercredi et jeudi midi  
**Cergy** : mardi et vendredi midi  
**Antony Jouhau** : mercredi midi  
**Antony Val-de-Bièvre** : jeudi ou vendredi midi

## EDITO

Vous avez jusqu'au 28 novembre pour voter aux élections IUFM. Surveillez votre boîte aux lettres car vous allez recevoir le matériel de vote par courrier. Malgré nos nombreuses réclamations, la seule procédure de vote autorisée est le vote par correspondance.

Participez à ces élections et donnez votre voix au CA, au CSP et au Conseil de site pour les listes présentées par la FSU, fédération syndicale dont le SNES fait partie.

Sur ces listes figurent des PLC et des PE de tous les sites de formation de l'IUFM de Versailles

Voter pour les listes FSU c'est exprimer des exigences fortes : celles d'une formation de qualité, individualisée, renouvelée et améliorée.

Depuis plusieurs années, les élus de la FSU relayent vos remarques : refus d'une formation formatée, refus d'une infantilisation persistante, refus d'un décalage souvent assommant des contenus de formation. Ces remarques, en toute indépendance, nous les portons auprès de l'administration et avons obtenu des avancées significatives.

Voter pour la FSU c'est aussi partager des préoccupations et des ambitions communes : quels savoirs enseignés ? Quels contenus de formations ? Quelle entrée dans le métier ?

A l'heure de l'introduction de la bivalence au concours, alors que le gouvernement poursuit sa politique de sous-recrutement (le nombre de postes au concours devrait diminuer de 12000 dans le meilleur des cas) tout en multipliant le recours aux vacataires et contractuels, il est urgent de se faire entendre au CA et au CSP de l'IUFM.

L'autre temps fort du mois de novembre est l'ouverture du serveur académique pour saisir vos vœux de mutations inter-académiques. Tous les PLC2 doivent participer à ce mouvement. Nous organisons des réunions mutations au siège du SNES Versailles pour vous aider dans cette démarche décisive. Le calendrier de saisie ayant été avancé, vous ne serez pas couverts par une autorisation d'absence. C'est la raison pour laquelle nous vous proposons deux dates à des horaires différents, en espérant que vous pourrez venir sur votre temps libre. Si ce n'est pas le cas, nous pouvons, sur votre demande, organiser des réunions dans les sites pour des groupes d'au moins 15 stagiaires. Dans ce cas, prenez très vite contact avec la section académique : les commissaires paritaires sont avant tout des professeurs qui ont eu aussi un emploi du temps chargé et il faut déposer l'heure syndicale une semaine avant la date de la réunion !

# CA/CSP : EXPLICATIONS

## Le CA (Conseil d'Administration) :

Il conduit la **politique générale de l'IUFM**, dans le cadre défini par le ministère. Il délibère notamment au sujet des orientations relatives aux formations, à l'organisation générale des études, au budget, au compte financier, au règlement intérieur, aux rapports avec les Universités.

C'est donc **un lieu d'expression et de décisions** très important où nous relayons votre voix et vos revendications.

## Le CSP (Conseil Scientifique et Pédagogique) :

Le CSP est consulté par le CA sur les **orientations concernant les questions de formation, les modalités d'évaluation de votre** année et les actions en faveur de la recherche. Il a un rôle de proposition pour améliorer les conditions de vie et de travail des stagiaires et favorise la concertation avec les formateurs.

Des décisions très importants concernant votre année y sont donc mises en débat.

## Le conseil de site :

Le conseil de site gère la vie quotidienne de chaque centre IUFM (utilisation des locaux, restauration...).

## Voter, à quoi ça sert ? :

### **Voter pour se faire respecter**

Bien souvent, les stagiaires PLC2 ont le sentiment d'être infantilisés par l'administration de l'IUFM. Le premier pas pour se faire reconnaître en tant que membre à part entière de l'IUFM, est de permettre une participation importante aux élections. Ainsi, vos élus auront une légitimité incontestable et vous donnerez à l'administration l'image de stagiaires responsables.

### **Voter pour améliorer la qualité de la formation**

Ces dernières années, les élus du SNES ont déjà obtenu des avancées significatives au CA et au CSP. Nous y avons œuvré pour plus de transparence dans les procédures de validation. Suite à nos interventions :

- aujourd'hui, chaque stagiaire peut avoir accès dès le début de l'année aux différentes pièces qui composent son dossier de validation,
- les rapports doivent désormais être signés par les stagiaires, ils en ont ainsi obligatoirement connaissance,
- concernant le mémoire professionnel, et afin d'éviter qu'elle se transforme en épreuve du quitte ou double, nous avons obtenu du CSP plus de souplesse dans les critères d'évaluation,
- sur certains centres nous avons acquis que le calendrier de la formation soit plus resserré et laisse davantage de temps à la concertation entre stagiaires,
- les modalités d'évaluation entre les centres ont été harmonisées (nous avons alerté la direction sur des disparité très importantes).

Mais il est vrai qu'il reste des problèmes à régler :

- améliorer les frais de transport afin qu'ils correspondent réellement aux dépenses des stagiaires,
- permettre la présence de représentants des stagiaires lors des commissions de validation,
- informer les stagiaires rapidement et individuellement des résultats du jury de titularisation.

Ce qui est sûr, c'est qu'avec ou sans vous, l'IUFM prend des décisions importantes pour votre formation dans ces Conseils. **Ne les laissez pas décider sans vous !**

### **Des enjeux très importants**

Depuis un an, les questions concernant la formation et l'avenir des IUFM sont devenues d'une actualité brûlante. Les élus des stagiaires pour l'année 2005-2006 auront des questions très importantes à traiter, dont le rattachement de l'IUFM à une université.

Plus que jamais, votez pour faire entendre votre voix et vos exigences d'une formation de qualité, pour adulte.

# LES PROCEDURES DE VOTE : POUVAIENT-ILS IMAGINER PLUS COMPLIQUE ENCORE ?

**Le vote se fait essentiellement par correspondance**, malgré nos protestations en raison de l'absence d'un vote direct dans les centres, plus simple.

Il n'y a donc qu'un bureau de vote : le siège de l'IUFM à Versailles. Quel en est l'intérêt alors qu'aucune formation n'y est dispensé ?

**Vous recevrez à votre domicile le matériel de vote du 15 au 18 novembre**. Si cela n'était pas le cas, avertissez rapidement le secrétariat de votre IUFM.

**Pour ne pas oublier, postez vos deux votes (CA et CSP) dès réception**, dans l'enveloppe pré-affranchie à retourner à l'IUFM de Versailles.

**Attention à ne pas vous trompez :**

- 1- Glissez votre bulletin de vote (FSU) dans la première enveloppe vierge et non-cachetée.
- 2- Glissez cette première enveloppe dans la seconde enveloppe à cacheter et sur laquelle vous inscrivez votre nom, votre prénom et vous signez.
- 3- Mettez le tout dans la troisième enveloppe pré-affranchie.

Aucune modification ne doit être apportée sur le bulletin (ou alors le vote est considéré comme nul).

**Vos votes doivent parvenir au plus tard le mardi 29 novembre, 17 heures dernier délai**. Les votes parvenus ultérieurement ne sont pas pris en compte.

## QU'EST-CE QUE LA FSU ?

La FSU est une Fédération regroupant les principaux syndicats de l'enseignement, des personnels ATOS et des professions de la recherche et de la culture. Elle a recueilli plus de 50% des suffrages aux dernières élections IUFM.

Pour ces élections, les candidatures de nos listes émanent :

- du SNES (Syndicat National des Enseignants du Second degré),
- du SNUIPP (Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des Ecoles et PEGC),
- du SNEP (Syndicat National Education Physique),

Elles sont soutenues par le SNUEP (Syndicat National Unitaire de l'Enseignement Professionnel).

En vous syndiquant au SNES, ou/et en reportant vos suffrages sur nos listes, vous contribuez :

- à **faire contrepoids à l'administration** en renforçant les syndicats majoritaires du premier degré (Snuipp) et du second degré (Snes),
- à défendre l'idée d'une **formation pour adulte**,
- à défendre l'idée d'une **formation de qualité**,
- exiger des **procédures de validation claires et équitables**.

## INFO CPE : DERNIERE MINUTE !!!

Une **réunion** d'information à l'attention des CPE2 est organisée au centre IUFM d'**Etiolles**, le **mercredi 9 novembre, de 13h15 à 14h30**. Gilles Lesauvage, CPE et commissaire paritaire du SNES sera présent pour répondre à vos questions.

Nous avons déposé une heure d'information syndicale, ce qui signifie que vous pouvez vous absenter de votre formation pour venir y assister. La salle de réunion vous sera communiquée ultérieurement. Consultez le panneau syndical à la cafétéria.